



Collège Etienne de
Flacourt

COMITE DE GESTION
MARDI 24 NOVEMBRE 2015



PROCES VERBAL

Dossier suivi par

La séance est ouverte par le Principal à 17h00.

Etaient présents :

Téléphone/Fax
+261 20 94 426 68
GSM
+261 32 07 601 10

Mél

cftulear@moov.mg

Adresse :
Rue REFOTAKA
BP 227
TULEAR

MADAGASCAR

Membres à voix délibérative :

- Amine ANOUVARALY (Président de l'APE), (excusé)
- Sandrine JAMET
- Jean-richard BENARD
- Marcel NAPOTEKE (excusé)
- Mourad RAFIKHOUSSEN
- Patrick RAHERINIANA
- Martial WHERLING
- Jean-Marie VINCENT
- Eric DUCLOS
- François TURLAN

Membres à voix consultative :

- Jean-Philippe MOUD, Principal du collège
- Jackie MELARD, Directeur financier.
- Andrzej ROGULSKI (COCAC), (absent excusé)



2/8

L'ordre du jour est le suivant :

- Bilan de rentrée 2015/2016
- Négociation salariale des recrutés locaux
- Fixation des écolages 2016/2017
- Taux d'exonération 2016/2017
- Préparation du budget 2016
- Question(s) diverse(s)

Point 1 : Bilan de rentrée 2015/2016

Le Principal revient sur la légère hausse des effectifs (+8 élèves). En effet, même si cette hausse est encourageante, l'analyse de la répartition des élèves impose une grande vigilance.

Le Principal insiste sur la lecture des cohortes qui montre un déséquilibre au niveau du recrutement.

Il indique que 40% des nouveaux élèves sont arrivés au secondaire et surtout en 6° (10/20).

Ainsi, il réaffirme l'importance de mettre l'accent sur le primaire dans l'optique des futurs recrutements.

Point 2 : Négociation salariale des recrutés locaux 2016/2017.

Des négociations ont été menées avec les représentants du personnel. Le Principal souligne la qualité de la négociation. En effet, lors des différents échanges avec les collègues recrutés locaux, il a senti des personnels concernés par la pérennité de l'établissement, et qui ont compris les choix proposés par l'APE.

L'APE et les personnels sont d'accord sur les hausses suivantes :

- 4% pour l'ensemble des personnels

Vote : pour à l'unanimité



3/8

Point 3 : Fixation des écolages 2016 – 2017

Dans une réflexion de maintien des effectifs, l'APE a souhaité que l'augmentation des écolages reste inférieure à 10% pour envoyer aux familles un signal « fort » par rapport à la prise en compte de la situation économique et sociale sur Tuléar. Le Principal remercie la qualité du travail du DAF et de son équipe au niveau financier pour assurer une bonne gestion financière au quotidien.

Il est donc proposé :

- **Augmentation des écolages de 6%**

Vote : pour à l'unanimité

Point 4 : taux d'exonération 2016 – 2017

Le comité de gestion propose le maintien du taux d'exonération (40%) accordé aux personnels recrutés locaux (français, malgache ou étranger).

Vote : pour à l'unanimité

Point 5 : Préparation du budget 2016

Le projet de budget présenté ici est établi pour un effectif prévisionnel de 225 élèves à la rentrée scolaire 2016/2017.

A la demande du Principal, le Directeur financier expose les grandes orientations du budget 2016.



4/8

Les dépenses :

1) Frais de fonctionnement

- Eau, électricité, gaz, carburant (générateurs), produits pharmaceutiques, fournitures diverses (entretien, administration) :

Externat : 45 500 000 MGA (12512 €)

Internat : 23 200 000 MGA (6380 €)

2) Dépenses d'enseignement et de documentation pédagogique

Externat : 37 000 000 MGA (10175 €)

Internat : 0

3) Achat de marchandises

Externat – fournitures scolaires pour les élèves : 25 000 000 MGA (6875 €)

Internat - nourriture pour la cantine et les collations de maternelle : 105 000 000 MGA (28875 €)

4) Locations et entretien des biens mobiliers et immobiliers

Externat : 5 200 000 MGA (1430 €)

Internat : 43 800 000 MGA (12045 €)

5) Assurances

Externat : 3 000 000 MGA (1 035 €)

Internat : 2 000 000 MGA (690 €)

5) Transports de marchandises, d'élèves, de personnels

Externat / Internat : 15 700 000 MGA (4317 €)

6) Frais de poste, téléphone, internet, autres frais bancaires

Externat : 30 200 000 MGA (8305 €)

Internat : 5 000 000 MGA (1375 €)

7) Impôts et taxes divers

Externat : 150 000 MGA (41 €)

8) Dépenses des personnels locaux

Salaires, heures supplémentaires, remplacements, vacances, rémunération des personnels intérimaires, sociétés de service, honoraires des avocats et du cabinet d'expertise comptable, charges sociales, frais de justice, indemnités de fin de service, contribution HSA, HSE;

Externat : 557348239 MGA (153270 €)

Internat : 78 240 235 MGA (21516 €)

9) Participation aux dépenses des personnels AEFE



5/8

Participation à la rémunération des personnels résidents (28%) + HSE/HSA + ISVL (100%)

2011 :	440 000 000 MGA (158 400 €)
2012 :	479 431 485 MGA (172 595 €)
2013 :	532 055 653 MGA (191 540 €)
2014 :	445 030 932 MGA (153 535 €)
2015 :	350 849 673 MGA (107 009 €)
2016 :	377 600 087 MGA (103 840 €)

10) Autres charges

Divers frais de gestion :	15 500 000 MGA (4262 €)
Bourses scolaires / reversement au service général et aux familles :	718 866 375 MGA (197 688 €)
Participation aux frais du réseau AEFÉ :	74 000 000 MGA (20 350 €)

11) Intérêts des emprunts ANEFE (construction)

Intérêt d'emprunt : terminé

12) Divers

Caisse de solidarité des personnels :	3 500 000 MGA (962 €)
Perte au change :	60 000 000 MGA (16500 €)
Charges diverses financières :	2 500 000 MGA (687 €)
APP	6 609 090 MGA (1 900 €)

13) Provisions pour :

Risques perte au change+grosses réparations+litiges
4 000 000 MGA (1100 €)

14) Dotations aux amortissements

86 700 000 000 MGA (23842€)

TOTAL GENERAL DES DEPENSES (externat / internat)

SERVICE GENERAL :	2 109 863 937 MGA
INVESTISSEMENT :	35 000 000 MGA
INTERNAT :	<u>292 261 158 MGA</u>
TOTAL GENERAL :	2 437 125 095 MGA

Les recettes:

Les recettes comprennent :

- Ce qui est versé par les parents ou pris en charge par les bourses scolaires de l'Etat français



- . Frais de scolarité, de première inscription, de réinscription
- . Frais d'internat, de cantine de collation en maternelle;
- . Revente des fournitures scolaires ;
- . Location des manuels scolaires (CP à 3^{ème})

- Les subventions de l'AEFE

Ce qui est versé par les parents ou pris en charge par les bourses scolaires de l'Etat français

6/8

1) Prestation de service :	1 278 925 815 MGA (351 705 €)
2) Revente des fournitures scolaires, et divers :	25 000 000 MGA (6875€)
3) <i>Gain au change</i> :	60 000 000 MGA (16500 €)
4) <i>Produit divers</i> :	4 600 000 MGA (1265 €)

Les subventions de l'AEFE

- Bourses scolaires :	718 866 375 MGA (197688 €)
- Projet d'établissement APP :	6 609 090 MGA (1900 €)
- Décharges syndicales :	10 434 036 MGA (2 869 €)

TOTAL GENERAL DES RECETTES (externat / internat)

• SERVICE GENERAL:	2 109 863 937 MGA (580 212 €)
• INTERNAT :	292 261 158 MGA (80 372 €)
• TOTAL GENERAL :	2 402 125 095 MGA (660 584 €)

Vote du budget : pour à l'unanimité.

Monsieur Turlan demande le pourcentage consacré aux crédits pédagogiques.

Le Principal lui répond que le pourcentage est d'environ 5%.

Monsieur Turlan souligne que l'AEFE préconise 8% et signale que l'établissement doit continuer de faire des efforts dans l'aspect matériel des classes pour valoriser le collège.

Le Principal adhère à son propos, lui rappelle que l'an dernier le collège a investi 30 millions d'AR dans le parc informatique suite aux recommandations de l'AEFE dans sa politique sur le numérique. Il confirme que de nouveau cette année des investissements auront lieu.

Pour autant, il précise qu'effectivement, l'aspect matériel est important mais que l'investissement humain est essentiel, surtout dans un contexte concurrentiel au niveau du primaire sur la ville de Tuléar.



Par contre, il regrette que ces problématiques matérielles arrivent lors du comité de gestion, dans la mesure où à plusieurs reprises il a demandé aux collègues de se réunir pour prioriser des besoins pédagogiques.

En effet, dans le cadre de l'école du socle, le Principal trouve essentiel que les collègues des deux degrés partagent ensemble les attentes pour ainsi proposer une politique commune d'investissement.

Monsieur Turlan trouve la remarque intéressante et va proposer à ses collègues une réunion de concertation sur le sujet.

7/8

Point 7 : question(s) diverse(s)

NEANT

CONCLUSION

Le budget est en équilibre pour 2016. Par ailleurs, les choix du collège ont tenu compte de la crise économique qui « affecte » les personnels et les familles.

En ce qui concerne la hausse de salaires des recrutés locaux, elle est de 4%.

De plus, les frais d'écolages augmenteront de 6%. Cette hausse est inévitable mais demeure « encadrée » et diminue par rapport à l'an dernier.

Le Principal reconnaît qu'un budget ne peut satisfaire toutes les parties, mais qu'au final, tous les choix opérés et partagés sont malgré tout positifs.

C'est-à-dire, hausse de salaires pour tous, augmentation des frais d'écolages en dessous des 10%, maintien du montant des crédits pédagogiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15

Le Gestionnaire


Jackie MELARD



Le Principal


Jean-Philippe MOUD